

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
De l'École de la Haute-Ville**

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE DE LA HAUTE-VILLE**

Procès-verbal d'une séance du conseil d'établissement tenue le 23 avril 2018 à 19 h au local A-225 de l'École de la Haute-Ville.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Monsieur André Godard, PRÉSIDENT du conseil d'établissement
Madame Marcelle Télémaque, professionnel
Madame Manon Gouin, parent
Madame Isabelle Marchand, parent
Madame Sonia Archambeault, parent
Madame Peggy Tilloy, parent
Madame Lucie Felteau, enseignante
Madame Annie Faille, enseignante
Madame Claudette Lacasse, enseignante

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Madame Anne-Marie Ménard, directrice
Madame Catherine Bombardier, secrétaire de gestion
Madame Sophy Chartier, élève représentante du conseil des élèves

ÉTAIENT ABSENTS

Madame Lyne Gladu, personnel de soutien

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19 h 07 ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur André Godard, président, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.

2. MOT DU PRÉSIDENT

Aucun mot du président lors de cette séance du conseil d'établissement.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur André Godard, président, demande aux membres du C.É s'ils ont des points à ajouter à l'ordre du jour.

CÉ # 17-18-049

Il est proposé par madame Marcelle Télémaque
Et appuyé par madame Manon Gouin

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que présenté après avoir ajouté le point informatif *Suivis*.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE RÉGULIÈRE DU 26 MARS 2018

Monsieur André Godard, président, demande aux membres du C.É. s'ils ont des modifications à y apporter.

CÉ # 17-18-050

Il est proposé par madame Isabelle Marchand
Et appuyé par madame Peggy Tilloy

QUE le procès-verbal de la séance régulière du conseil d'établissement du 26 mars 2018 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 26 MARS 2018

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, explique la grille-matière qui sera en vigueur du 29 août 2018 à la fin du mois d'avril 2019 pour les élèves faisant partie du programme hockey en collaboration avec les Vics de Granby. Une période d'éducation physique sera temporairement retirée de l'horaire des élèves durant ce laps de temps. Les périodes retirées seront toutefois reprises les matins à la fin de la saison de hockey. Ainsi donc, aucune période ne sera perdue.

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Haute-Ville**

Madame Marcelle Télémaque, psychoéducatrice, demande un suivi concernant les secteurs scolaires. Madame Ménard, directrice, mentionne que le projet des secteurs scolaires au secondaire a été approuvé tel que présenté. Elle mentionne également qu'il y a peu de modifications apportées aux secteurs scolaires du primaire.

6. PAROLE AU PUBLIC

Madame Sophy Chartier, élève représentante du conseil des élèves, informe les membres du C.É. que le conseil des élèves a étudié le manque de places assises le midi. Ce dernier en est venu à une solution. Les élèves proposent l'ajout de bancs au 3^e étage près de l'auditorium et des fenêtres. Ils estiment que l'espace disponible est suffisant pour l'ajout de mobilier.

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, informe les membres du C.É. que les élèves du conseil étudiant ont également été consultés pour le choix de l'image qui représentera le département des services « Le Phare » de l'École de la Haute-Ville.

Madame Ménard, directrice, mentionne également que le conseil des élèves a été consulté pour le choix de la couverture de l'agenda 2018-2019.

Madame Sophy Chartier, élève représentante du conseil des élèves, adresse une demande à la direction sur la disposition des blocs de béton se trouvant au débarcadère des autobus. Les élèves souhaiteraient que ceux-ci soient reculés afin de permettre une meilleure circulation et une plus grande dispersion des élèves dans l'espace pour diminuer la densité de la foule.

Madame Ménard, directrice, et Madame Chartier, élève représentante du conseil des élèves, dressent le bilan de la vente du Pain partagé. Cette campagne a permis de vendre approximativement 1650 pains, soit un peu moins que l'an dernier.

Madame Chartier, élève représentante du conseil des élèves, désire confirmer ou infirmer, auprès de la direction, la rumeur voulant qu'il y ait annulation des cliniques le midi. Madame Anne-Marie Ménard, directrice, infirme cette rumeur.

7. MODIFICATION DU CODE DE VIE 2017-2018

Monsieur André Godard, président, demande un huis clos sur ce point. Il s'agit d'une recommandation de modification du code de vie 2017-2018 au sujet de l'utilisation des appareils électroniques dans l'établissement du 7 mai au 7 juin 2018.

Le huis clos est demandé à 19h25.
La séance reprend à 19h48.

CÉ # 17-18-051

Il est proposé par madame Sonia Archambeault
Et appuyé par madame Marcelle Télémaque

QUE les modifications du code de vie 2017-2018 concernant la recommandation de l'utilisation des appareils électroniques dans l'établissement du 7 mai au 7 juin 2018 soient approuvées telles que présentées.

APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ

8. FRAIS DE STATIONNEMENT ET VIGNETTES

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente aux membres du C.É. le frais pour l'obtention d'une vignette de stationnement pour les élèves fréquentant l'École de la Haute-Ville. Cette dernière sera au coût de 100 \$ pour l'année scolaire 2018-2019.

CÉ # 17-18-052

Il est proposé par madame Annie Faille
Et appuyé par madame Manon Gouin

QUE le frais pour la vente de vignette de stationnement au coût de 100 \$ pour l'année scolaire 2018-2019 soit approuvé tel que présenté.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

**9. PROJETS D'ACTIVITÉS ÉDUCATIVES EN DEHORS DE L'HORAIRE ET DE L'ÉCOLE ET
CAMPAGNES DE FINANCEMENT**

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente le projet de sortie éducative aux membres du C.É.

CÉ# 17-18-053

Il est proposé par madame Marcelle Télémaque
Et appuyé par madame Peggy Tilloy

QUE le projet d'activité éducative en dehors de l'horaire soit approuvé tel que présenté.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Haute-Ville**

10. CALENDRIER 2018-2019

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente aux membres du C.É. le calendrier scolaire 2018-2019.

11. SUIVIS

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, mentionne aux membres du C.É. que l'entrée technique aura lieu le 21 août 2018 de 13h à 18h et le 22 août 2018 de 8h30 à 18h.

Madame Ménard, directrice, informe les membres du C.É. que l'entrée progressive pour les élèves d'adaptation scolaire sera reconduite pour l'année scolaire 2018-2019, à l'exception des groupes de déficience intellectuelle moyenne (DIM) et profonde (DIP) ainsi que le ou les groupes d'enseignement structuré individualisé (ESI). Celle-ci se déroulera les 29 et 30 août 2018. Les enseignants utiliseront la même structure que l'année scolaire 2017-2018.

Madame Ménard, directrice, informe les membres présents qu'il y aura des modifications qui seront apportées pour les envois d'été aux parents. Le bulletin sera disponible sur le portail parent et les documents, habituellement acheminés par la poste durant l'été, seront envoyés par courriel. Les parents n'ayant pas de courriel continueront de recevoir les divers documents par la poste. De plus, les documents seront déposés sur le site internet de l'école.

Madame Ménard, directrice, informe les personnes présentes qu'il y aura une vente d'uniforme les 23 et 24 mai 2018.

Madame Ménard, directrice, informe les membres du C.É. des autres dates importantes à venir :

- Gala méritas : 5 juin au Le Palace de Granby à 19h ;
- Gala DIM : 15 juin à l'École de la Haute-Ville à 13h ;
- Gala des sports : 26 avril à l'École de la Haute-Ville à midi ;
- Bal des finissants : 16 juin à La Grillade de Saint-Alphonse-de-Granby à 17h ;
- Collation des grades : 5 juin à l'École de la Haute-Ville à 16h45.

Madame Ménard, directrice, informe les membres du C.É. que la commission scolaire a demandé à ce qu'il y ait un accès au C.É. à tout moment lors des séances des conseils d'établissement afin de permettre, aux personnes externes qui désirent assister aux rencontres, d'entrer dans l'école.

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, informe les membres du C.É. qu'à la suite du recours collectif entamé contre les commissions scolaires du Québec (en rapport avec les frais chargés aux parents et les listes de matériel à se procurer), la Commission scolaire du Val-des-Cerfs (CSVDC) demande à chacune des écoles de son territoire de leur acheminer la totalité des listes scolaires et des frais chargés aux parents de leur établissement. Ceux-ci feront l'objet de révisions et devront être approuvés par la C.S. au préalable avant d'être acheminés aux parents.

Madame Ménard, directrice, mentionne que l'école recevra le budget pour l'année scolaire 2018-2019 le 4 mai prochain.

12. RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur André Godard, parent et représentant au Comité de parents, informe les membres du C.É. que le sujet principal discuté lors de la dernière rencontre fût celui des secteurs scolaires puisque ceux-ci n'avaient pas encore été votés à cette date. De plus, une rencontre conjointe avec le Comité de parents, le Comité EHDAA et le Conseil des commissaires est prévue sous peu afin de discuter du plan d'optimisation, du rôle des commissaires ainsi que de la communication au sein de la commission scolaire.

13. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance lors de cette séance du conseil d'établissement.

14. QUESTIONS À L'ÉTUDE

Aucune question à l'étude lors de cette séance du conseil d'établissement.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 20 h 31.

La prochaine rencontre aura lieu le lundi 7 mai à 19 h.

Tous les sujets, à l'ordre du jour, ayant été traités,

CÉ # 17-18-054

IL EST PROPOSÉ par madame Manon Gouin
ET APPUYÉ par madame Claudette Lacasse

QUE la séance soit levée, à 20 h 31.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ